

# EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 27 septembre 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

## Nº9

Etaient présents: M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Bernard COMBES, Mme Ayse TARI par M. Fabrice MARTHON, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Sylvie CHRISTOPHE.

Etaient absents: M. Michel BREUILH, M. Grégory HUGUE, Mme Micheline GENEIX.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

# Décision relative à la vente d'un véhicule à une société

### Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant que par délibération du 25 juin 2022, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la vente de véhicules et matériels à des sociétés, notamment une Citroën C3 immatriculée 8481 SD 19,
- Considérant que la société qui avait souhaité l'acquérir n'ayant pas donné suite, ledit véhicule a de nouveau été mis en vente via le site AGORASTORE pour la période d'enchère du 18 au 22 juillet 2022,
- Considérant qu'une autre société a souhaité se porter acquéreur dudit véhicule,

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Décide la vente de la Citroën C3 immatriculée 8481 SD 19 à la SA MOTOSPORT - 27, rue Durand - 34400 LUNEL au prix de 1 131 €.

- 2 Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches se rapportant à cette vente et à signer les documents afférents.
- 3 La recette en résultant sera inscrite au budget Ville.
- 4- Précise que ce véhicule sera retiré de l'inventaire du patrimoine de la collectivité.
- 5 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Le Maire

hard COMBES

Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 3 0 SEP. 2022 Date et ref de l'accusé de réception : 3 0 SEP. 2022

D\_ 202022